

# ABROGATION DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



**MANIFESTATION**  
**SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 14H00**  
**DÉPART PLACE SAINT CYPRIEN À TOULOUSE**



Alors qu'il est annoncé entre 800 000 et 1 million de chômeurs-euses supplémentaires d'ici décembre 2020, le gouvernement persiste à appliquer sa politique de réduction des droits des chômeurs-euses.

Entre novembre 2019 et février 2020, ce sont 100 000 personnes qui ont déjà été privées de leur droit à l'indemnisation chômage. Au 1er juin, c'était 275 000 personnes supplémentaires qui arrivaient en fin de droits...Le durcissement des conditions d'ouverture de droits et de rechargement va continuer à exclure des dizaines de milliers de personnes de l'allocation chômage. Et l'application du 2<sup>ème</sup> volet de la réforme au 1er janvier va entraîner une baisse moyenne des allocations de 22% ! En parallèle, les contrôles de la recherche d'emploi ont repris comme avant le confinement, et ce dans un contexte où les licenciements se multiplient ... Cette politique va entraîner un basculement massif vers les minimas sociaux, ASS ou RSA !

## NOUS AVONS DÉJÀ OBTENU UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Le 1er avril 2021, la réforme prévoyait de changer le mode de calcul des allocations chômage en se basant sur la totalité de la période de référence et non plus seulement les jours travaillés. Cela aurait entraîné une baisse moyenne des allocations de 22 % ! Mais mercredi 25 novembre, le Conseil d'État, saisi par les organisations syndicales, a annulé cette disposition estimant qu'« elle porte atteinte au principe d'égalité ».

## CONTRE LE DURCISSEMENT DES CONDITIONS D'AFFILIATION, LA SUPPRESSION DU RECHARGEMENT DES DROITS, LA DÉGRADATION DES DROITS DES CHÔMEUR-ES ET PRÉCAIRES

### Nous exigeons immédiatement :

- **L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.**
- **Une nouvelle convention** indemnisant 100 % des chômeur•es et précaires.
- **L'abrogation du décret** du 29 décembre 2018 sur le contrôle des chômeur•es.
- **Gestion directe de la sécurité sociale par les travailleur-euses**, assurance chômage comprise.
- **Une année blanche** pour les intermittentes et intermittents de l'emploi, et pour les travailleuses et travailleurs précaires, à compter de la fin de la crise sanitaire.
- **L'égalité salariale Femmes/Hommes**
- **Un financement de l'assurance chômage à 100% par la cotisation sociale**, car l'état se sert de son financement par l'impôt pour en prendre le contrôle et imposer ses réformes.
- **L'arrêt des contrôles** et le redéploiement des effectifs vers l'indemnisation et l'accompagnement.
- **Des droits attachés à la personne** et non au foyer fiscale

NOUS N'OBTIENDRONS RIEN SANS MOBILISATION !

